

Semaine de l'Économie Sociale et Solidaire à l'École

Pourquoi
coopérer ?

Du 25 au 30 mars 2019

DOSSIER de PRESSE



Semaine de l'Économie sociale et solidaire à l'École : pour entreprendre en collectif de la maternelle au lycée

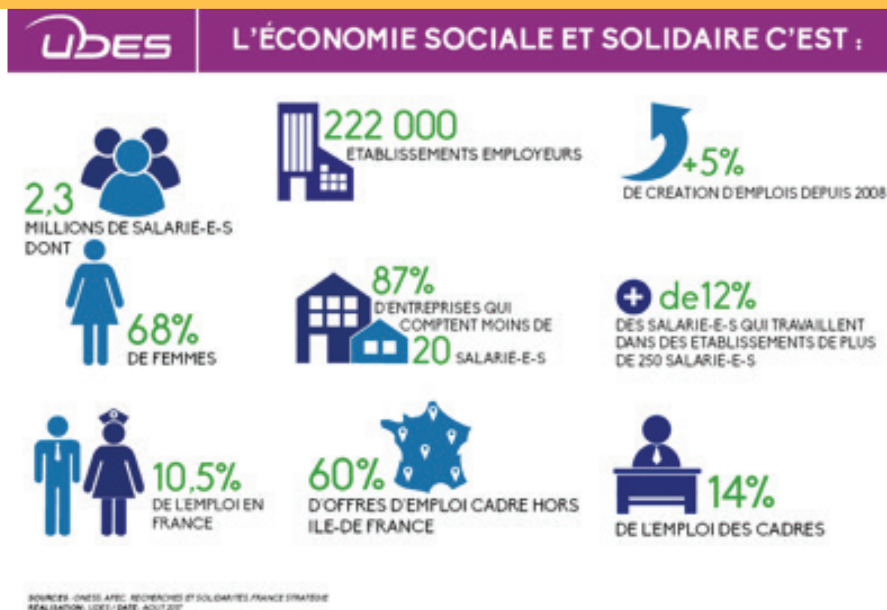
Portée depuis 16 ans par l'OCCE* et Coop FR** et rejointe en 2017 par l'ESPER***, la Semaine de l'Économie Sociale et Solidaire à l'École vise à transmettre à l'ensemble des élèves du primaire et du secondaire les valeurs portées par l'économie sociale et solidaire : citoyenneté, démocratie, coopération, respect de l'autre et développement durable.

La Semaine de l'ESS à l'École fait partie, avec "Mon ESS à l'école (développement de projets ESS interdisciplinaires en classe)" et "Ressourc'ESS" (portail web de ressources pédagogiques), des programmes d'actions et des outils innovants d'éducation à l'ESS proposés par l'ESPER à destination des enseignants et des élèves. L'ESPER est un acteur majeur de l'éducation des jeunes à l'ESS sur les territoires et représente 46 organisations agissant dans le champ de l'éducation (mutuelles, associations, coopératives et syndicats). Elle est animée par 26 correspondants en région.

L'Économie Sociale et Solidaire, qu'est-ce que c'est ?

L'ESS est une manière d'entreprendre collectivement où les personnes sont au centre des activités économiques, qui sont un moyen et non une finalité. Elle est caractérisée par la lucrativité limitée, la gestion désintéressée, la primauté de la personne sur le capital et la gestion démocratique.

L'emploi dans l'Économie Sociale et Solidaire en France



La Région des Pays de la Loire est la 2^e région française en termes d'emplois ESS dans l'emploi total (13,1 %). Notre territoire compte 15 419 établissements dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, soit 12,7 % des établissements publics et privés et 165 416 salariés.

Ce très bon résultat traduit un dynamisme important sur le territoire, qui compte beaucoup de structures de petite taille. En Pays de la Loire, l'ESS est présente dans des secteurs d'activité variés :

- 66% de l'ensemble des emplois du secteur des sports et loisirs ;
- 64 % de l'ensemble des emplois du secteur de l'action sociale ;
- 37 % de l'ensemble des emplois du secteur des activités financières de l'assurance ;
- 36 % de l'ensemble des emplois du secteur de l'enseignement ;
- 34 % de l'ensemble des emplois du secteur des arts et spectacles.

Source : Observatoire de l'ESS – CRESS Pays de la Loire, d'après INSEE, CLAP 2011 et 2015

*OCCE : Office Central de la Coopération à l'École

**Coop FR : organisation représentative du mouvement coopératif français

***ESPER : Économie Sociale Partenaire de l'École de la République

Donner toute sa place à l'ESS à l'école

En juin 2013, le ministère de l'Éducation nationale signait un premier accord-cadre avec l'ESPER, afin de sensibiliser les élèves à une autre économie, l'Économie Sociale et Solidaire, fondée sur la solidarité, en se fixant les objectifs suivants :

- que tous les élèves aient les éléments de base d'une culture économique et sociologique indispensables à la formation de tout citoyen qui veut comprendre le fonctionnement de l'économie et de la société dans laquelle il vit ;
- que l'orientation et les formations proposées aux élèves tiennent compte de leurs aspirations, de leurs aptitudes et des perspectives professionnelles liées aux besoins prévisibles de la société et de l'économie ;
- que les initiatives qui font connaître le modèle économique de l'économie sociale et solidaire à l'ensemble du système éducatif se multiplient.

La Semaine de l'ESS à l'École est une concrétisation importante de l'accord-cadre et contribue à ce que l'économie sociale et solidaire soit présente dans les enseignements et le monde éducatif, de la maternelle à l'université. La culture économique du citoyen est indissociable du socle commun, des programmes et du parcours avenir et citoyen.

Une académie engagée dans une démarche éco-responsable

L'Académie de Nantes est engagée depuis plusieurs années dans des actions liées à l'économie sociale et solidaire et à ses valeurs. Le projet académique intègre dans ses priorités et ses axes de travail l'éducation à la citoyenneté et l'ouverture au monde pour les élèves dès leur plus jeune âge. L'éducation à la sécurité routière, aux premiers secours, au développement durable s'inscrivent au sein des objectifs fixés, au titre des actions favorisant l'apprentissage d'une citoyenneté responsable.



E3D : le label développement durable



La loi de refondation de l'École a fait entrer cette éducation transversale dans le code de l'éducation. Pour relever le défi des enjeux environnementaux, sociétaux, économiques et culturels du monde de demain, l'éducation au développement durable est indispensable aux jeunes d'aujourd'hui ainsi qu'aux générations futures ; elle trouve toute sa place au cœur du projet éducatif des écoles et des établissements scolaires. Pour encourager et valoriser les projets de qualité menés dans les écoles, les collèges, les lycées et les Centres de Formation d'Apprentis (CFA) de l'académie, a été créé en 2014 le label E3D : Écoles ou Établissements en Démarche globale de Développement Durable.

Aujourd'hui, le label E3D, obtenu pour une durée 3 ans et renouvelable, concerne 74 écoles, collèges et lycées. 6 d'entre eux ont obtenu le niveau "excellence" qui valorise un engagement renforcé et pérennisé.

L'éducation au développement durable se doit donc de sensibiliser les citoyens de demain aux conséquences des activités humaines en leur permettant de disposer des clés de compréhension du monde qui les entoure et de ses enjeux, environnementaux, sociétaux, économiques et culturels.

La Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) est organisée chaque année en juin. Elle s'adresse au grand public et notamment aux scolaires. Cette manifestation de grande ampleur permet de faire connaître les initiatives territoriales tournées vers le développement durable et la transition écologique, ainsi que ses acteurs.

Pour en savoir plus :

www.ac-nantes.fr/scolarité-et-vie-de-l-eleve/education-a-la-citoyennete-et-ouverture-au-monde/ecole-et-etablissement-en-demarche-globale-de-developpement-durable-e3d/

Promouvoir une autre économie

De nombreux échanges entre l'École et les acteurs régionaux de l'économie sociale et solidaire sur le territoire (le CRESS*, l'ESPER, les associations ...) ont lieu pendant la Semaine de l'Économie Sociale et Solidaire.

La signature en mars 2017 d'une convention de partenariat entre le Rectorat de l'académie de Nantes, la Délégation régionale de l'ESPER et la CRESS* (déclinaison de l'accord-cadre national) a renforcé la collaboration déjà existante et s'emploie à :

- soutenir et développer les initiatives construites sur les pratiques pédagogiques de l'ESS dans et autour de l'École sur l'ensemble du territoire régional ;
- promouvoir l'économie sociale et solidaire auprès des publics scolaires ;
- informer les jeunes sur les possibilités d'emploi dans les entreprises de l'ESS ;
- favoriser la réussite de tous les élèves.

Les Comités Locaux École Entreprise (CLEE) assurent le relais de ces actions sur le territoire pour que tous les élèves puissent en bénéficier, qu'ils soient scolarisés en milieu urbain ou rural.

Les ambassadeurs de l'ESS

Afin de développer davantage la sensibilisation à l'ESS au sein des établissements, un réseau d'ambassadeurs se met en place depuis mars 2018. Les ambassadeurs et acteurs de l'ESS interviennent dans les classes ; ils ont également pour missions de donner des pistes aux élèves pour s'investir bénévolement dans l'ESS et de leur présenter les perspectives professionnelles pour travailler dans ce secteur.

Le département de la Vendée est le premier à bénéficier de cette expérimentation : une douzaine d'ambassadeurs a effectué des interventions dans des établissements scolaires du département et ainsi sensibilisé près de 300 jeunes. Douze enseignants en Sciences Économiques et Sociales ont été formés à l'ESS et mènent différentes actions avec leurs classes (collectes alimentaires, projections de vidéos, heures d'entraide entre élèves...).

Le réseau des ambassadeurs de l'ESS va être déployé sur les autres départements courant 2019.

Du 25 au 30 mars, participer à la Semaine de l'Économie Sociale et Solidaire à l'École.

Cette semaine thématique permet aux élèves de découvrir un modèle de développement économique fondé sur l'équité, la solidarité, la démocratie et qui favorise l'engagement de chacun. Les visites d'entreprises dont le fonctionnement s'appuie sur les principes de l'ESS, les réalisations d'œuvres communes en classe et avec d'autres classes (exposés, expositions...), les rencontres et partages d'idées avec des professionnels du secteur de l'économie sociale et solidaire ainsi que d'autres initiatives sont autant de pistes pédagogiques pour les élèves comme pour les enseignants.

Plus d'informations sur :

semainessecole.coop/#la-semaine-en-direct

Dans l'Académie de Nantes, les établissements scolaires et les acteurs régionaux de l'ESS s'emparent de la Semaine de l'ESS à l'École. Citons à titre d'exemples :

- le lycée Nelson Mandela à Nantes qui accueillera des représentants de la CRESS et organisera également les 26 et 29 mars une collecte de denrées alimentaires. Une boutique solidaire sera en outre ouverte au sein de l'établissement ;
- une intervention de représentants de la CRESS devant les élèves du lycée Europe-Schuman à Cholet le 29 mars ;
- en Vendée, la visite de coopératives par des classes à l'instar des élèves de CM1 et CM2 de l'école Françoise-Dolto à Saint-Florent-des-Bois qui vont découvrir le 29 mars la SCOP Végétal 85 à La Chaise-le-Vicomte.

Plus d'actions sur :

semainessecole.coop/calendrier-des-actions-phares-de-la-semaine-de-less-a-lecole-2019/

*CRESS : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire

À l'occasion de l'édition 2019 de la Semaine de l'ESS à l'École, le Recteur se rendra le 1^{er} avril dans le Maine-et-Loire, à Angers :

- Il visitera de 9 h 30 à 10 h 45 la **SCOP SADEL**, une société coopérative et participative de consommateurs dont les salariés sont les associés majoritaires. Elle est spécialisée dans la distribution de papèterie, librairie, articles pour les loisirs créatifs et matériel éducatif auprès des collectivités et de l'ensemble des acteurs du monde de l'éducation depuis plus de 60 ans. La SCOP SADEL est regroupée avec les sociétés NLU et LIRA qui proposent une offre de produits et de catalogues communs sous la bannière "SavoirPlus" autour d'un objectif : assurer la diffusion des outils nécessaires et indispensables à l'apprentissage et au développement des savoirs.



Le Recteur échangera avec les équipes de la SCOP et le président de l'IRESA (Inter Réseau de l'Économie Sociale et solidaire en Anjou), le réseau départemental de l'ESS en Maine-et-Loire.

- De 11 h 00 à 12 h 15, il rencontrera les équipes de l'École de production d'Agapè Anjou (sur le site du MIN d'Angers) qui offre une formation professionnelle aux métiers de la restauration à des décrocheurs de 15 à 25 ans. Encadrés par des professionnels et dans des conditions réelles de travail, les jeunes évoluent dans deux restaurants d'application, l'Entrecôte d'Agapè (au MIN d'Angers) et La cafétéria d'Agapè (à l'IRCOM).



Témoignages :

"J'ai fait intervenir l'an dernier l'APESS 53 (Association de Promotion de l'ESS en Mayenne) dans ma classe de CM1-CM2 afin d'expliquer ce qu'est la notion de coopération. Les enfants ont participé par petits groupes à différents ateliers ; ils sont très vite entrés dans les activités car ils sont déjà fortement sensibilisés. Nous sommes une éco-école, nous travaillons sur des projets en lien avec l'environnement". **Hélène Guerrier, directrice de l'école Élise Freinet à Saint-Jean-sur-Mayenne.**

"En tant qu'ambassadeur de l'ESS, je me suis rendu au lycée Pierre Mendès-France à La Roche-sur-Yon et j'ai rencontré une classe de terminale. Les élèves ont été très enthousiastes et curieux lors des échanges ; ils ont été notamment surpris par le nombre de salariés dans le secteur de l'ESS et les résultats économiques des associations". **Emmanuel Moreau, directeur de la MGEN Vendée.**

"Dans le cadre de l'action éducative "Envie d'entreprendre, envie de créer", nous avons imaginé une mini-entreprise de production et de commercialisation de cosmétiques naturels pour ongles. Nous avons opté pour une SCOP car nous voulions une entreprise avec un état d'esprit différent, une entreprise citoyenne où les salariés se sentent impliqués dans les décisions et progressent ensemble. Cela ne nous empêche pas de vouloir être rentables". **Des étudiants en BTS du lycée Heinlex à Saint-Nazaire.**

À propos de l'Académie de Nantes :

L'Académie de Nantes regroupe les cinq départements de la région des Pays de la Loire : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée. Forte de ses 874 800 élèves et étudiants, elle est la 4^e académie de France par sa population scolaire et propose une offre de formation diversifiée. Le projet académique s'articule autour de quatre ambitions qui participent au rapprochement entre le système éducatif et le milieu économique :

- **Réussite** : conforter la réussite de tous les élèves,
- **Insertion** : favoriser une insertion réussie dans la société,
- **Solidarité** : ne laisser personne au bord du chemin,
- **Coopération** : travailler ensemble pour la réussite de tous.

L'Académie affirme depuis de nombreuses années sa volonté de renforcer les relations École-Entreprise en développant régulièrement sur le territoire des partenariats avec les acteurs économiques, en lien avec les collectivités. La création du Pôle REE (Relation Éducation Économie) à la rentrée 2016 est venue conforter la politique académique en matière d'information et d'orientation (avec notamment le Parcours Avenir), de découverte des métiers, de formation professionnelle initiale et continue, d'insertion professionnelle, en cohérence avec les besoins, les évolutions et les enjeux de l'économie d'aujourd'hui et de demain.

La signature de conventions de partenariat est la concrétisation de cet engagement aux côtés des acteurs économiques régionaux.

En savoir plus : www.ac-nantes.fr

La CRESS, un réseau au plus près des acteurs de l'ESS

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire est née de la volonté des acteurs de l'ESS de se doter d'une organisation régionale capable de les rassembler, de les représenter et de coordonner leur action. Elle fédère ainsi les entreprises de l'ESS, qu'elles soient associations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales d'utilité sociale, groupements de syndicats d'employeurs de l'ESS, réseaux et plateformes d'acteurs locaux... autour d'un projet politique et stratégique commun.

Ses missions, inscrites dans la loi ESS de 2014 :

- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) ;
- L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises de l'ESS ;
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises de l'ESS ;
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS ;
- La tenue, la mise à jour et la publication de la liste des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire en Pays de la Loire ;
- L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'Économie Sociale et Solidaire et l'appui à l'établissement de liens avec les entreprises du secteur établies dans les autres États membres de l'Union européenne.

En savoir plus : www.cress-pdl.org

(L'Économie Sociale, Partenaire de l'École de la République)

L'ESPER, l'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République, est une association rassemblant 46 organisations de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, coopératives, syndicats, collectifs d'organisations) agissant dans le champ de l'École et de la communauté éducative.

Ses membres mènent des activités dans les domaines suivants : santé, assurance, banque, médico-social, formation, accompagnement des métiers éducatifs, centres de vacances et de loisirs, activités post et périscolaires, éducation populaire...

L'ESPER, par sa nature et celle de ses adhérents, est un outil parfait pour promouvoir le modèle de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) auprès des jeunes, les valeurs de la République et la laïcité.

Les membres de l'ESPER :

- **Associations** : 2FOPEN-JS, ADEIC, ADOSEN Prévention Santé MGEN, AFEV, AGEEM, ALEFPA, ANATEEP, APAJH, ARTS ET VIE, CEMEA, CRAP – Cahiers Pédagogiques, DDEN, EEDF, Entraide universitaire, FCPE, FNCMR, Les Autonomes de Solidarité (FAS-USU), LES FAUVETTES, la Fédération des AROEVEN, la Fédération des MAISONS DES LYCEENS, FRANCAS, GCU, LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, MAE Solidarité, MLF, la Fédération des PEP, Prévention MAI ;
- **Collectifs d'organisations** : le CAPE, la JPA et Solidarité Laïque ;
- **Mutuelles et coopératives** : CASDEN BP, Coopérer pour entreprendre, LMDE, MAE Assurance, MAE Mutuelle, MAIF, MGEN, OCCE, Solidarité étudiante ;
- **Syndicats** : FSU, SGEN- CFDT, SE-UNSA, UNEF, UNL, UNSA Education.

En savoir plus : www.lesper.fr

En savoir plus sur la Semaine de l'Économiste Sociale et Solidaire :

www.semaineessecole.coop

 **#SESSE2019**